



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS

Compte-rendu synthétique
de la réunion de Bureau du 16/12/2010 à 20 h 30
à Hérouville Saint Clair (14)

Présents :

- Roger ADAM, Hermann LEROY, Jean-Pierre MARC, Xavier MARCHAND, Pierre PONCET, Coraline SAINTE-CROIX et Thierry SAINTE-CROIX.

Invités :

- Désiré LENOEL et Jean-René RIED (Courseulles/Mer)
- Hervé GIRET et Daniel GUILLAUME (Merville Franceville)

Absents :

- Christophe CARRANO (excusé), Christian MALHERBE, Michel CARAYON

Secrétaire de séance : Jean-Pierre MARC

Championnat du Calvados de tir en salle individuel

- Il aura lieu à Courseulles/Mer les 5 et 6 février 2011.
- Définition des quotas retenus par catégories en fonction de la capacité d'accueil du gymnase (14 cibles soit 56 places par journée) et du nombre d'archers dans chaque catégorie. Ces quotas pourront être ajustés courant janvier.
- Duels organisés avec le nouveau règlement par sets.
- Préinscriptions avant le 20 janvier 2011 auprès de Roger ADAM, accompagnées d'un chèque de 7 € / archer.
- Dernier concours sélectif : Falaise les 22 et 23 janvier 2011.
- Affichage des sélectionnés le 27 janvier 2011 au plus tard sur le site internet du CD.
- Jean-Pierre MARC se charge de préparer les tableaux pour les duels.

Concours Promotionnel à Merville le 19 mars 2011

- Réservé aux débutants (1^{ère} année de licence et licences « découverte » de la saison dernière renouvelées cette année) des catégories Poussin à Super Vétéran et n'ayant pas participé à un concours officiel.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS

- 28 cibles, tir de 8 à 15 mètres et blason de 80 ou 60 cm selon les catégories.
- Inscription : 4 € / archer.

Championnat du Calvados par équipes de clubs à Merville le 20 mars 2011

- Une équipe par club et par arme au maximum. Les équipes peuvent être mixtes et sont composées de 3 archers + 1 remplaçant éventuel. Tous les archers doivent se présenter au greffe et à l'inspection du matériel le matin.
- 28 cibles, tir à 18 mètres. Qualifications le matin, duels l'après-midi.
- Droits d'engagement : 25 € / équipe.
- Pierre PONCET rappelle aux clubs de Courseulles et Merville les règles de fonctionnement pour l'organisation de ces manifestations (inscriptions, frais de blasons et d'arbitrage, récompenses).

Spécial Jeunes à Hérouville St Clair le 30 janvier 2011

- Coraline SAINTE-CROIX nous présente son projet :
 - Qualification le matin sur un tir 2 x 18 m puis matches en sets l'après-midi.
 - Après discussion sur le choix de la population concernée (débutants ou compétiteurs), ce concours sera réservé aux jeunes archers du Calvados ayant déjà fait au moins un concours officiel ou possédant au moins la flèche noire.
 - Répartition des archers en 3 groupes par niveaux à la place des catégories (moins de 400 points, 400 à 499 points et plus de 500 points).
- 12 cibles, 48 places - Inscription : 5 € / archer.
- Dénomination à revoir car ce règlement ne correspond pas aux rencontres « Spécial Jeunes » de la filière fédérale.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS

Informations diverses

- Roger ADAM distribue les nouveaux blousons coupe-vent aux membres du CD.
- Nous sommes à ce jour 811 licencié(e)s dans le Calvados.
- Manuella GASCOIN du club de Falaise a été retenue par le Conseil Général du Calvados sur la liste des sportifs méritants.
- Michel CARAYON, entraîneur du club de Falaise, a été récemment invité à Paris pour assister à un colloque de la FFTA portant sur les critères de reconnaissance des clubs formateurs.

Fin de séance à 23 h 30